

MISSION ARGENT DE POCHE

À SAINT-GRAVÉ



Saint
Gravé

NOM Prénom :

Âge :

Date de naissance :

Adresse (n°+ voie) 56220 SAINT-GRAVÉ :

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

Famille :

Représentant légal n°1 (NOM Prénom Téléphone) :

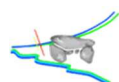
Représentant légal n°2 (NOM Prénom Téléphone) :

Pièces à joindre :

1. Photocopie d'une pièce d'identité
2. Photocopie de l'attestation d'assuré(e) social
3. Attestation d'assurance responsabilité civile des parents

À compléter dans le dossier d'inscription :

- **Autorisation droit à l'image**
- **Autorisation parentale**
- **Charte d'engagement**
- **Fiche sanitaire**



AUTORISATION « DROIT À L'IMAGE » :

Dans le cadre du dispositif MISSION ARGENT DE POCHE, la commune de Saint-Gravé est susceptible de :

- réaliser des photos/vidéos dans le cadre de Mission Argent de Poche;
- utiliser ces photos/vidéos en vue de leur publication et diffusion sur les supports de communication et d'information émis et gérés par la commune de Saint-Gravé (bulletins municipaux, site internet).

Les informations vous concernant font l'objet d'un traitement informatique. Conformément au Règlement Général de Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, sur simple demande auprès de la Mairie de Saint-Gravé.

Votre autorisation est nécessaire : autorise les prises de vue

refuse les prises de vue

Fait à _____

Le (JJ/MM/AA) _____

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé – bon pour accord » :

Représentant légal :

Enfant mineur :

AUTORISATION PARENTALE :

Madame / Monsieur NOM Prénom (rayez la mention inutile) _____

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que de la charte d'engagement à laquelle ma fille - mon fils (rayez la mention inutile) s'engage :

- La commune de Saint-Gravé ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participant à l'opération "Mission Argent de Poche". En aucun cas l'indemnisation versée pour la participation à l'activité "Mission Argent de Poche" ne pourra avoir équivalent de salaire.
- Les jeunes entrant dans "Mission Argent de Poche" devront bénéficier d'**une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur**. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- La commune de Saint-Gravé souscrit une assurance "responsabilité civile" couvrant l'ensemble des dommages que le jeune pourrait causer à autrui lors des missions ainsi que les dommages corporels qu'il pourrait subir (à l'exclusion des fautes personnelles).

Autorise mon enfant (NOM Prénom) : _____

à participer à « Mission Argent de Poche 2024 » ;

Autorise la Mairie de Saint-Gravé à transmettre le nom, prénom et le numéro de téléphone de mon enfant à l'organisateur de la mission.

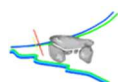
Fait à _____

Le (JJ/MM/AA) _____

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé » :

Représentant légal :

Enfant mineur :



CHARTRE D'ENGAGEMENT :

Cette charte est un engagement de votre part, mais également de la commune de Saint-Gravé en charge de Mission Argent de Poche. Elle vise à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées. **Lisez la attentivement.**

Concernant la périodicité de l'activité :

Mission Argent de Poche se déroulera pendant les vacances scolaires et les samedis, durant un créneau horaire de 3h. Le jeune sera encadré par un référent ou un animateur.

Concernant la ponctualité :

- **J'arrive à l'heure** au point de rendez-vous de la mission.
- Je m'engage à participer aux missions sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu de la mission avant l'horaire prévu.
- En cas d'indisponibilité, j'avertis les référents 48 heures avant le début de la mission. Néanmoins, en cas d'intempéries, toute mission commencée sera rémunérée.

Concernant la réalisation des missions :

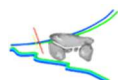
- Les missions qui me sont confiées peuvent être salissantes. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements adaptés à la nature des missions.
- De même, pour des raisons de sécurité et d'hygiène, il est conseillé d'ôter les bijoux.
- Étant indemnisé(e) pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée de ma mission, l'usage des téléphones portables est strictement interdit. En conséquence, ils devront a minima être placés sur silencieux.
- En fonction des besoins des services et de la météo, les missions auxquelles je suis affecté(e) pourront être modifiées, reportées ou annulées.
- Pendant la durée de la mission, **je m'engage** à respecter le protocole mis en place en lien avec la situation sanitaire.

Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les missions :

- Je m'engage à réaliser correctement les missions qui me sont confiées.
- Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants.
- Je reste poli avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les résidents des habitations près desquelles les missions se déroulent, mais également envers les autres participants.
- Durant les missions, je ne gêne pas les résidents des habitations auprès desquelles j'interviens.
- Je prends soin du matériel qui m'est confié. Si nécessaire, je lave et range le matériel à l'issue des missions.

Sanctions appliquées pour non-respect d'un des points énoncés ci-dessus :

- Exclusion temporaire ou définitive de Mission Argent de Poche.
- Non-indemnisation de la mission pour laquelle les consignes n'ont pas été respectées ou durant laquelle mon comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.



Indemnisation :

- Toute réalisation satisfaisante d'une mission entraîne le **versement d'une indemnité fixée à 15€ en numéraires pour 3 heures de mission.**
- Je m'engage à **venir chercher mon indemnisation en mairie une fois ma mission accomplie, sur le créneau de permanence qui me sera indiqué.**
- Le versement se fera pendant la permanence Argent de Poche en mairie et non à l'issue de chaque mission, pour des raisons pratiques d'organisation.

✓ **J'atteste avoir pris connaissance de la présente charte et m'engage à la respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées. Date : _____**

NOM Prénom et signature :

Incapacités médicales pour certaines tâches (joindre un certificat médical) : Oui
 Non

Choix du type de missions (plusieurs choix possibles):

- auprès du service municipal périscolaire (ménage cantine-garderie),
semaine de vacances n° _____ ;
- auprès du service municipal Espaces verts (désherbages manuels, arrosage...) sauf mercredis,
semaine de vacances n° _____ ;
- auprès du service municipal Médiathèque (ménage et classement),
semaine de vacances n° _____ .

FICHE SANITAIRE

ENFANT : NOM-Prénom

Vaccins obligatoires :

Tétanos : date dernier rappel

Allergies : (préciser la conduite à tenir) :

Asthme : Oui

Non

Autre (préciser) :

Oui

Non

Je soussigné(e), (NOM Prénom représentant légal)

responsable de l'enfant (NOM Prénom)

déclare exacts les renseignements ci-dessus et autorise les responsables municipaux à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Signature du Représentant légal ci-dessus mentionné :

